

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges

Service Informatisation des Collèges

1.14.37

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME VALÉRIE GUARINO**

OBJET : Collège Jas de Bouffan à Aix-en-Provence : subvention d'investissement.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du Plan Charlemagne, le Département souhaite équiper les établissements de matériels numériques innovants, en encourageant la diversification des pratiques numériques au sein des collèges.

Ainsi, il est proposé d'attribuer une subvention au collège Jas de Bouffan à Aix-en-Provence pour l'acquisition de consoles VTT (Visualisation Traitement Transfert) utilisées dans le cadre des enseignements de SVT et physique-chimie.

Ce matériel permettra aux élèves de réaliser différents types de mesures (température, PH, fréquence cardiaque) lors des expériences et des manipulations en classe.

En effet, dans le cadre des programmes officiels préconisés par l'Éducation nationale, de nombreuses compétences peuvent être travaillées et évaluées en utilisant les consoles VTT :

- savoir mener une démarche d'investigation,
- utiliser des instruments de mesures,
- interpréter des résultats/conclure.

De plus, le collège Jas de Bouffan à Aix-en-Provence est un établissement préfigurateur dans le cadre du Plan numérique départemental, inscrit dans le dispositif depuis l'année scolaire 2015/2016. A ce titre, les enseignants ont pour objectif de sélectionner des consoles VTT compatibles avec les tablettes des élèves, largement utilisées dans l'établissement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la décision ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL